

Province de Québec MRC de Drummond Municipalité Durham-Sud

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 290 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE, LA DÉLÉGATION DE POUVOIR, LE CONTRÔLE ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE

Avis public par les présentes est donné par la soussignée, Julie St-Laurent, directrice générale / greffière-trésorière, qu'un projet de règlement #290 portant sur la gestion contractuelle, la délégation de pouvoir, le contrôle et le suivi budgétaire a été déposé à la séance ordinaire du 7 mars 2022.

Ce projet de règlement contient trois chapitres :

Chapitre 1:

Gestion contractuelle, tel que prescrit à l'article 938.1 du Code municipal du

Québec

Chapitre 2:

Délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, tel que

stipulé à l'article 212.1 du Code municipal du Québec

Chapitre 3:

Contrôle et suivi budgétaire tel que prescrit à l'article 960.1 du Code municipal du

Québec

Ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu lundi le 4 avril 2022, au 130, rue Principale à Durham-Sud.

Le projet de règlement # 290 est disponible à l'hôtel de ville au 33, rue Principale à Durham-Sud, aux heures ordinaires d'affaires et une copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à Durham-Sud le neuvième jour du mois de mars 2022.

Julie St Laurent

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT 290 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE, LA DÉLÉGATION DE POUVOIR, LE CONTRÔLE ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Durham-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil 9 mars 2022.

EN FOI DE QUOI je donne le présent certificat, ce 9^e jour du mois de mars 2022 de l'année deux mille vingt-deux.

Julie St-Laurent, directrice générale, greffière-trésorière